



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Delémont, le 14 décembre 2021

DU CONCRET POUR LE CLIMAT ! LE SOLAIRE LOCAL ET L'HYDRAULIQUE SUISSE DEVIENNENT LE PRODUIT DE BASE POUR L'ÉLECTRICITÉ A DELEMONT

Dès l'année prochaine, les ménages delémontains consommeront davantage de solaire local et d'hydraulique suisse. Les Services industriels de Delémont (SID) proposent TOPAZE comme produit de base, une mesure qui permet de favoriser la transition énergétique. Pour ceux qui souhaitent aller plus loin encore, le produit AMBRE – composé uniquement de solaire local – sera désormais disponible en fourniture complète.

Déjà précurseur en 2010 avec l'introduction d'un produit de base 100% hydraulique suisse, la Ville de Delémont a décidé de faire un pas de plus pour préserver le climat, mais également pour soutenir la production locale d'électricité renouvelable. Dès le 1^{er} janvier 2022, TOPAZE, l'électricité composée de solaire local et d'hydraulique suisse, deviendra le produit standard pour tous les clients des SID en approvisionnement de base. Ce changement permettra à chacun de consommer une partie des 6 millions de kWh (2021) d'électricité photovoltaïque produite à Delémont. TOPAZE répond à une stratégie de promotion des énergies renouvelables indigènes, en parfaite cohérence avec la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération.

Cette action en faveur du climat représente environ deux francs de plus par mois pour une famille consommant 4'500 kWh par année. Pour les consommateurs qui souhaitent en faire davantage tout en soutenant les productions locales, le produit AMBRE, composé exclusivement d'électricité solaire locale, est également disponible. Par rapport à TOPAZE, ce choix représente environ huit francs de plus par mois pour un ménage consommant annuellement 1'500 kWh.

Le calculateur disponible sur sid.delemont.ch permet à chacun d'effectuer une simulation personnelle.

Services industriels de Delémont (SID)